



**Sainte-Martine**

Entre terres et rivières

# AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 décembre 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Numéro : 2022-423**

**Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2018-327 sur les conditions et avantages des employés cadres, professionnels et cols blancs de la Municipalité de Sainte-Martine**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 19 décembre 2022.

Joanie Ouellet

Directrice des affaires juridiques et contractuelles et greffière adjointe



3, rue des Copains  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331  
[info@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:info@municipalite.sainte-martine.qc.ca)  
[municipalite.sainte-martine.qc.ca](http://municipalite.sainte-martine.qc.ca)